



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2020

Prolongation de la suspension des 3 de Melle : SUD éducation dénonce l'acharnement de l'administration

L'administration a décidé, en toute illégalité, de prolonger la suspension de nos camarades Sylvie Contini, Aladin Lévêque et Cécile Proust qui se sont mobilisé-e-s avec leurs collègues, les parents d'élèves et les élèves contre la réforme des E3C.

L'enquête, pourtant à charge, n'apporte la preuve d'aucune faute grave justifiant la suspension de nos camarades.

Il aura fallu une action en justice en référé pour contraindre la rectrice à indiquer qu'elle compte réunir des commissions disciplinaires peu après la rentrée de septembre. De même, l'administration, multiplie les accusations aussi graves que saugrenues, telles qu'une prétendue "incitation à l'émeute". Il est manifeste que les dossiers sont vides, et que l'administration s'attache à réprimer des militant-e-s syndical-e-s.

Une audience intersyndicale aura lieu au rectorat le 16 juillet. SUD éducation appelle à participer au rassemblement de soutien à Sylvie, Aladin et Cécile devant le rectorat de Poitiers le 16 juillet à 13h.

SUD éducation revendique l'abandon des procédures visant des personnels mobilisés contre les E3C et les réformes Blanquer, à Melle, Strasbourg, Bordeaux ou ailleurs.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

